



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Mémorial national des victimes de l'esclavage

Question écrite n° 4716

### Texte de la question

M. Marcellin Nadeau rappelle à M. le ministre d'État, ministre des outre-mer, que le mémorial national des victimes de l'esclavage est une œuvre paysagère et architecturale qui doit être concrétisée cette année. C'est en effet une œuvre importante de réconciliation qui sort définitivement de l'oubli la mémoire des esclaves tout en mettant en lumière l'acte abolitionniste républicain. Cette œuvre mémorielle portera les prénoms (portés sous l'esclavage) et les noms de familles (attribués par les officiers d'état-civil après l'abolition de l'esclavage) des 223 641 femmes et hommes esclavagisés en 1848 en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion et qui ont été affranchis par le décret du 27 avril 1848. Ces noms ainsi gravés sont ceux de la majorité des Guadeloupéens, des Guyanais, des Martiniquais et des Réunionnais d'aujourd'hui. Ce projet est avant tout le fruit d'un immense travail accompli par des bénévoles au sein des associations mémorielles. Depuis plus de trente ans, ces « chercheurs » passionnés exhument des archives départementales et nationales l'identité de leurs ancêtres ayant vécu sous l'esclavage. Leur objectif : permettre aux descendants d'esclaves de connaître leurs origines et de se rattacher à leurs aïeux. Le Mémorial sera situé dans l'aile Passy des jardins du Trocadéro, un des sites les plus prestigieux de France, mis à disposition par la mairie de Paris. Des discussions avec la Ville ont permis de définir le type de contrat pour la cession du site destiné à l'édification du mémorial. Présenté en 2018 au Président de la République, le projet a été reconnu comme un projet présidentiel porté par le ministère des outre-mer. Un comité de pilotage a ainsi été désigné par un arrêté en date du 3 juillet 2023. Le maître d'ouvrage du projet est d'ailleurs la Délégation générale des outre-mer. La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à l'OPPIC (opérateur des patrimoines et des projets immobiliers de la culture). Et le maître d'œuvre a été sélectionné le 12 septembre 2024 à l'issue d'un dialogue compétitif entre janvier à décembre 2024 sous la conduite de l'OPPIC. À l'issue de ce dialogue, un budget prévisionnel au projet a été estimé à 5,8 millions d'euros, les travaux devant débuter cette année. Or ce projet semble pour l'heure à l'arrêt. Il lui demande en conséquence ce qu'il compte faire pour réactiver une dynamique dont l'aboutissement est attendu avec impatience dans les dits outre-mer.

### Texte de la réponse

Le 27 avril 2018, à l'occasion du 170e anniversaire de la signature du décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, le Président de la République Emmanuel Macron s'est engagé à faire ériger à Paris un mémorial qui rende hommage aux victimes de l'esclavage. Le but est de célébrer, d'une part, la mémoire des hommes et des femmes qui vécurent en esclavage dans les colonies françaises et, d'autre part, l'acte abolitionniste républicain. En effet, les associations mémorielles, qui ont pleinement pris part à ce projet, souhaitent ardemment que ce mémorial ne soit pas un espace dévolu aux seuls descendants d'esclaves mais qu'il soit un espace ouvert à tous les citoyens. C'est pourquoi seront gravés 324 000 prénoms et noms d'esclaves affranchis en 1848 en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion et à Saint-Martin. L'arrêté du 3 juillet 2023 a créé un comité de pilotage (COPIIL) du Mémorial national des victimes de l'esclavage qui est coprésidé par le Ministre des outre-mer et par M. Serge Romana, président de la Fondation Esclavage et Réconciliation. En septembre 2023, un consensus s'est dégagé parmi les membres du COPIIL sur une

implantation du mémorial dans les jardins du Trocadéro, propriété de la ville. La Mairie de Paris a confirmé en octobre 2023 la mise à disposition des espaces pour y installer un "jardin mémoriel" qui proposera une déambulation didactique. Un appel à candidatures de maîtrise d'œuvre pour sa réalisation a été lancé le 22 décembre 2023 par la Ville de Paris et le ministère chargé des Outre-mer et a été clos le 30 janvier 2024. Le choix du maître d'œuvre s'est fait via une procédure de dialogue compétitif. Les rendus finaux des trois candidats ont été remis le 26 juillet 2024. En accord avec le comité de pilotage, le planning de l'opération a dû être revu. Néanmoins, le ministre d'Etat, ministre des outre-mer porte une attention particulière à la bonne réalisation de ce chantier qui associe étroitement les acteurs du champ mémoriel et qui est très attendu par nos concitoyens ultramarins. Une mise en oeuvre opérationnelle est désormais prévue d'ici fin-2025, début 2026.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marcellin Nadeau](#)

**Circonscription :** Martinique (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4716

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Outre-mer](#)

**Ministère attributaire :** [Outre-mer](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 mars 2025](#), page 1344

**Réponse publiée au JO le :** [22 avril 2025](#), page 2920